

Séance du 23 Mars 2011

La séance est ouverte à 19h en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe LATRY, Maire.

Présents : MM BOUGUE Maryse, CAPDEVILLE Bruno, DARROUY Chantal, DUPEYRON Jean-Pierre, DUPRAT Benoît, FARGUES Carmen, LAFFITEAU Marie-Paule, LABARTHE Jean-Marc, LACAVE Max, LASCOURREGES Monique, LAVIGNE Jean-Jacques, SAINT-PIERRE Valérie, TARIS Eric.

Excusée : Melle SANCHEZ Carmen

Secrétaire de séance : Mme SAINT-PIERRE Valérie

I) Vote des Budgets Primitifs 2011

a) Budget Mairie

Monsieur le Maire rappelle les résultats d'affectation de résultat de l'exercice 2010.

En fonctionnement : le total des dépenses et recettes est estimé à 743 193.00€

- Les montants des subventions allouées aux associations restent inchangés. Deux subventions exceptionnelles seront versées à l'école du Frêche pour une sortie scolaire (500€) et l'Union Musicale pour le stage Lando-Alsaciens (1 000€).
- Monsieur le Maire propose pour cette année d'augmenter les taux d'imposition à hauteur de 1%. Les notifications des bases d'imposition n'ont toujours pas été reçues en mairie, par conséquent, elles seront communiquées lors du prochain conseil municipal.

Cependant, Monsieur le Maire soumet au vote l'augmentation des taxes à hauteur d'1% :

7 voix Pour, 5 voix Abstentions et 2 voix Contre.

En investissement : le total des dépenses et recettes est estimé à 903 958.00€ correspondant à plusieurs opérations :

- l'acquisition de matériel (tondeuses, fourches pour tracteur, photocopieur, containers pour un montant de 32 232€),
- l'acquisition du hangar à la zone artisanale (50 000€), compensé par la vente de la zone artisanale à la Communauté des Communes du Pays de Roquefort,
- la seconde tranche des travaux aux arènes (2 564€),
- les travaux à l'école (isolation, menuiseries, peinture : 150 000€),
- l'acquisition de terrains pour les cimetières de St Justin et d'Arouille, ainsi que l'aménagement d'une allée centrale au cimetière de St Justin (25 000€),
- l'aménagement de l'entrée ouest du bourg (397 917€),
- l'aménagement et extension de la salle des sports (490 671€),
- la maison de santé pluridisciplinaire (20 000.00€),
- les travaux dans la salle d'exposition à l'Office de Tourisme (10 000€),
- l'opération Numérues (10 000€)

Des emprunts et des subventions seront prévus pour certaines opérations.

BP 2011 : Documents remis lors de la séance

Après délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité des membres présents.

b) Budget annexe « Logements »

Monsieur le Maire rappelle les résultats d'affectation de résultat de l'exercice 2010.

En fonctionnement : Le total des dépenses et recettes s'élève à 106 633€. La mise à disposition du personnel communal a été recalculée : Mr Michel LAMAISON à raison de 17.50h et Christelle DARROUY à hauteur de 6h hebdomadaire.

En Investissement : le total des dépenses et recettes est estimé à 65 674€ correspondant au capital des emprunts et au report de la section de fonctionnement.

BP 2011 : Documents remis lors de la séance.

Après délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité des membres présents.

c) Budget annexe « Lotissement du Bois de St Agnes »

Monsieur le Maire rappelle les résultats d'affectation de résultat de l'exercice 2010.

En fonctionnement, 819 891€.

En investissement, il s'agit des écritures des stocks : 600 159€.

BP 2011 : Documents remis lors de la séance.

Après délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité des membres présents.

c) Budget annexe « Photovoltaïque – Salle des sports »

Monsieur le Maire rappelle les résultats d'affectation de résultat de l'exercice 2010.

En fonctionnement : Le total des dépenses et recettes s'élève à 42 925€ correspondant à la vente de l'électricité et à des dépenses d'exploitation (assurances, location de la toiture). A ce propos, nous sommes toujours en attente du dossier de raccordement d'ERDF pour l'autorisation de produire.

En Investissement : le total des dépenses et recettes est estimé à 386 466€ correspondant au restes à réaliser et au capital de l'emprunt.

BP 2011 : Documents remis lors de la séance.

Après délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 21h.